

CHALLENGE DES TOURNOIS RAPIDES DU COMITE DEPARTEMENTAL 76

Règlement - Saison 2017/2018



L'objectif du challenge 76 est de fidéliser et d'augmenter la fréquentation des joueurs de Seine Maritime aux différents tournois rapides.

Conditions de participation :

Tout joueur licencié B (au moins) dans un club de Seine-Maritime pour la saison en cours. Seuls les joueurs licenciés dans un club de Seine-Maritime peuvent prétendre aux récompenses et titres décernés pour ce challenge en fin de saison.

Tournois :

La liste des tournois rapides comptant pour le challenge de la saison 2017- 2018 sera mise en ligne sur le site du comité mi- septembre: <https://echecs76.jimdo.com>

Un article présentant les tournois sera mis en ligne sur le site du comité.

Chaque organisateur de tournoi devra verser 1,00€ par joueur au comité de Seine-Maritime. La totalité de ces versements sera reversée sous forme de prix en numéraire ou de lots pour les plus jeunes, voir rubrique Prix.

Seuls les tournois principaux seront pris en compte, ainsi les tournois jeunes, féminins et autres ne pourront être supports du challenge.

Classement :

Un joueur rentre dans le classement dès sa première participation à un des tournois du challenge.

Le classement sera fait sur l'ensemble des tournois comptant pour le challenge 76.

Le classement est établi en additionnant le nombre de points gagnés dans chaque tournoi avec un bonus de 2 points par tournoi joué.

En cas d'égalité, les départages se feront comme suit :

- Le nombre de participation
- La plus petite somme des places (exemple : 1,2,3,4,3= 13 et 2,1,1,2,1= 7)

Si des joueurs ne peuvent être départagés, le prix sera alors réparti équitablement.

Le classement sera mis à jour après chaque tournoi et diffusé sur le site du comité : <https://echecs76.jimdo.com>

Pour une meilleure réactivité du CDJE76, il est demandé aux organisateurs ou arbitres d'envoyer une grille américaine et un classement général au courriel suivant : cdje76@laposte.net

Prix :

A hauteur maximale de 200€, le comité départemental doublera la somme versée par les différents tournois.

Attribution des prix non cumulatifs:

- Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du Challenge
- La 1^{ère} féminine du Challenge
- Le 1^{er} Vétéran du Challenge
- Le 1^{er} jeune catégories Cadet/Junior
- Le 1^{er} jeune catégorie Minime
- Le 1^{er} jeune catégorie Benjamin (lot)
- Le 1^{er} jeune catégorie Pupille (lot)
- Le 1^{er} jeune catégories Petit Poussin/Poussin (lot)
- Le 1^{er} non classé lors du 1^{er} tournoi effectué par le joueur. (lot jusqu'à la catégorie Benjamin)

Un article récapitulatif de la saison sera mis en ligne sur le site du comité et les prix seront envoyés par courrier aux lauréats.